



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/920
S/1998/447
1er juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-deuxième session
Points 10, 81 et 111 de l'ordre du jour
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR
L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE
DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 29 mai 1998, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'une lettre qui vous est adressée par M. Mohammad Nawaz Sharif, Premier Ministre, au sujet de l'évolution récente de la situation en Asie du Sud.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 81 et 111 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ahmad KAMAL

ANNEXE

Lettre datée du 28 mai 1998, adressée au Secrétaire général
par le Premier Ministre du Pakistan

J'avais appelé votre attention le 23 mai 1998 sur la gravité extrême de la situation dans notre région et sur l'ampleur des menaces contre notre sécurité.

Nous nous étions tenus en contact étroit avec l'Organisation des Nations Unies pour appeler l'attention sur la préoccupation que suscitait en nous, du point de vue de notre sécurité, l'utilisation du nucléaire à des fins d'armement par l'Inde. Comme vous nous l'avez conseillé, nous avons réfléchi avec la plus grande circonspection à la situation extrêmement difficile dans laquelle nous nous trouvions du fait de la précarité de notre sécurité. Déterminés à agir en pleine conscience de nos responsabilités, malgré de graves provocations, nous avons étudié de près les réactions de la communauté internationale, qui, regrettablement, n'a pas pris en compte les menaces posées contre notre sécurité et contre la paix et la stabilité de la région.

Nous déplorons que l'Organisation des Nations Unies n'ait pas pris acte de façon appropriée de ce qu'une rupture de la paix allait se produire dans notre région. La déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 14 mai 1998 (S/PRST/1998/12) était axée essentiellement sur des questions ayant trait à la non-prolifération dans le monde, et la question de la situation en matière de sécurité dans notre région n'a pas été évoquée. Comme vous le savez, le Pakistan a été le premier, à l'Organisation des Nations Unies, à proposer la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud. Cette proposition a été à maintes reprises approuvée par l'Assemblée générale. Nous avons aussi coopéré aux efforts faits sur le plan international, dans le cadre de la Conférence du désarmement, pour promouvoir des mesures équitables et non discriminatoires en vue d'éviter la prolifération des armes nucléaires. Nous avons fait plusieurs propositions à l'Inde pour empêcher la nucléarisation de l'Asie du Sud. Pendant plus de 20 ans, le Pakistan, en toute bonne foi, s'est fait l'avocat de la non-prolifération nucléaire. À de multiples reprises, nous avons appelé l'attention de la communauté internationale sur les conséquences graves auxquelles il fallait s'attendre si l'Inde utilisait ouvertement le nucléaire aux fins d'armement. Malheureusement, nos avertissements n'ont pas été entendus. La sélectivité évidente de l'action entreprise aux fins de la non-prolifération dans le monde, sans souci aucun des problèmes de sécurité sous-jacents qui favorisent une telle prolifération, avait soulevé la colère du peuple pakistanais.

À ce moment crucial où notre vie et notre existence mêmes sont en jeu, le peuple pakistanais, unanime, a exigé que nous tentions de redresser le déséquilibre stratégique résultant de l'utilisation du nucléaire par l'Inde aux fins d'armement.

Nous avons donc décidé, notre intérêt national étant prépondérant, d'exercer l'option nucléaire. Cette décision a été rendue nécessaire par les exigences de l'autodéfense et la nécessité d'empêcher toute agression contre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de notre pays.

Nous avons conscience de la nécessité de prendre d'urgence des mesures qui conduiront à la stabilisation nucléaire entre le Pakistan et l'Inde. J'ai par conséquent proposé des discussions avec l'Inde sur tous les aspects de la sécurité dans notre région, en tant qu'élément intégrant de notre dialogue bilatéral.

Nous sommes persuadés que vous encouragerez et faciliterez non seulement la reprise des entretiens entre le Pakistan et l'Inde mais aussi la prompte adoption de dispositions restrictives mutuellement acceptables, accompagnées de mesures propres à renforcer la confiance.

Nous vous demandons instamment, par ailleurs, d'approuver et d'appuyer sans réserve notre proposition en vue d'un pacte de non-agression entre le Pakistan et l'Inde, sur la base d'un règlement équitable du différend concernant le Jammu-et-Cachemire.

Le Premier Ministre

(Signé) Mohammad Nawaz SHARIF
